## Motion baisse de la dotation horaire globale

Les élus au CA du lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93600), réunis ce 6 février 2020, manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'étude et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

Au cours des dernières années, le nombre d'élèves au lycée Jean Zay a très fortement progressé, de moins de 1200 élèves en 2015 à aujourd'hui plus de 1500, mais cette progression n'a pas été totalement suivie par la dotation horaire globale du lycée si bien que les conditions d'accueil se sont nettement dégradées (le rapport heures globales / élèves ayant donc baissé).

Aujourd'hui, pour la rentrée 2020, les projections proposées par le rectorat prévoient une perte de 20 heures globales pour un effectif constant, ce que nous ne pouvons accepter.

Cette dotation insuffisante risque donc d'aggraver une situation qui s'était déjà détériorée :

- Au lycée, cette dotation insuffisante avait déjà entraîné la fin des dédoublements dans de nombreuses matières et donc une nette dégradation des conditions de travail, notamment en français où se surajoute une réduction des heures d'accompagnement personnalisé (AP).
- A cela s'ajoute le refus ou l'incapacité d'ouvrir des spécialités dans certaines disciplines, notamment en espagnol, malgré des demandes réitérées de la part d'élèves et d'enseignants.
- De plus, nous observons déjà d'importantes inégalités d'une spécialité à une autre au sein du lycée, avec certaines spécialités dépassant 30 élèves tandis que d'autres ne dépassent pas 24.
- Enfin la faiblesse de la dotation conduit à une augmentation des effectifs par classe et donc à de nouvelles dégradations des conditions d'enseignement.

Par ailleurs, la répartition horaire proposée, qui cherche à maximiser le nombre d'heures supplémentaires par enseignant, est problématique car elle conduit à des suppressions de postes ou à des compléments de service : ainsi en espagnol ce sont deux postes qui sont menacés, suppressions qui entraîneront une augmentation importante du nombre d'élèves par enseignant dans cette matière et, par conséquent de la charge de travail (jusqu'à 10 classes avec un service de 18h, soit plus de 240 élèves).

Ces mesures ne sont pas guidées par le soucis pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire : il s'agit de faire des économies au dépens du secteur éducatif. Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Quelque soit les efforts accomplis par les chefs d'établissement pour gérer cette pénurie, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions éducatives et pédagogiques. De plus, devant le refus de discuter quelconque proposition alternative et l'évident manque de dialogue, nous nous voyons contraints de nous mobiliser auprès des instances rectorales pour demander des moyens appropriés aux besoins réels des élèves et de l'établissement.